



## CONFEDERATION NATIONALE du TRAVAIL CNT-PTT 66

HLM St Mathieu cour F – 39 rue des rois de Majorque  
BP 90256 Perpignan Cedex 66002  
Tel : 09 50 82 59 90 Permanence le Mercredi 17 à 19h  
ptt66@cnt-f.org      cnt-f.org/cnt66/

# Liquidation Totale ! Tout doit disparaître !

C'est en grandes pompes qu'on annonçait en octobre 2008 la modernisation du Centre de tri pour laisser place à l'innovante et performante plateforme industrielle qui devait traiter 410 000 plis/j. Face à la concurrence, La Poste se devait d'évoluer et stimulée par un programme national de modernisation, La Poste investissait 90 millions € en Languedoc Roussillon et 10 millions dans les PO. **Cette ambition se traduit par des travaux de 2,5 millions € pour transformer le Centre en PIC.**

Aujourd'hui, La Direction propose à ses agents des primes pour aller reconstruire leurs vies ailleurs, et des délocalisations à Mauguio à presque 200km d'ici. Tout doit disparaître. On liquide en catimini, le matériel, les bâtiments le personnel. Si les syndicats n'ont pas su s'entendre ni eu la force de se battre avec le personnel pour maintenir l'activité sur le site et certains ayant opté plutôt pour mettre en avant les primes. **Il est néanmoins, inadmissible, indécent de ne pas exiger que le personnel soit reclassé dans le respect et la dignité.**

C'est dans un désarroi extrême et une anxiété grandissante que les salariés présents sur le site se voient proposer des reclassements inacceptables.

On propose à du personnel âgé des postes de rouleurs à la distribution. Pire des agents sans permis de conduire se voient proposer des postes de rouleurs dont certaines tournées sont en voiture. A du personnel féminin quinquagénaire des tournées colis (jusqu'à 30kg). Un agent souffrant d'un handicap au bras s'est vu proposer un poste avec conduite de camion à hayon et 200 caissettes à manipuler.

A la PIC ... « ça pleure à tour de rôle...ça stresse...ça déprime...et ça attend à sa vie... » En effet le mois dernier,... « un gars qui a toujours travaillé de nuit et s'inquiétait beaucoup de travailler de jour est sorti de la cabine avec un couteau en disant qu'il allait tuer... blessé, il sera hospitalisé ».

Comment le CHS-CT, le médecin de prévention peut valider de tels postes ?

Que cherche t on à faire ? Pousser les agents au suicide ou vers la sortie avec des retraites au rabais et à des taux invivables ?

Au début de cette année 2013 notre organisation syndicale a demandé une audience au Chef de Centre qui est restée sans réponse.

Mais qu'a cela ne tienne, nous saurons nous faire entendre.

2013-07-23